

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE** constitué d'un lot  
et valant acte d'engagement, règlement de la consultation et cahiers des  
charges

Service intendance

n° 3

/2022

Affaire suivie par  
Nathalie RICHARD

Téléphone

04.77.40.51.00

Télécopie

04.77.06.07.92

Courriel

Intendant.0420011j

@ac-lyon.fr

Rue Joseph Gillet

BP 8

42140 CHAZELLES SUR LYON

**Article 1 : Administration contractante**

Pouvoir adjudicateur : Collège Jacques BREL  
Rue Joseph Gillet  
BP 8  
42140 Chazelles sur Lyon

Représenté par M. François ISAAC, Principal du collège Jacques BREL

Comptable assignataire des paiements : M. BRUNEL, Agent comptable du Lycée Pierre Desgrange à Andrézieux Bouthéon.

**Article 2 : Objet du marché**

Le présent marché a pour objet l'organisation d'un séjour scolaire à STRASBOURG du  
**02 juin 2024 au 08 juin 2024**

**Article 3 : descriptif du marché**

Le collège souhaite organiser un voyage scolaire à STRASBOURG pour 15 élèves français et 15 élèves allemand + 2 accompagnateurs français et 2 accompagnateurs allemand. 4 à 5 jours - 4 nuits - pension complète (02 au 06 juin 2024)

La prestation doit comprendre :

- L'hébergement : auberge de jeunesse ou hôtel
- Le transport : par autocar départ Collège J BREL, pour Strasbourg et retour au collège J BREL et également un trajet Mönchengladbach jusqu' Strasbourg avec retour
- Les visites : impératif : Visite du parlement européen avec visites guidées en allemand et Français.

Autres visites à proposer public collégien

- Restauration  
Prévoir les repas pour l'ensemble du séjour 3 repas dont pique nique à midi
- L'assurance annulation individuelle et groupe.

**Article 4 : contenu et forme du prix**

Le prix du marché revêtira la forme d'un prix forfaitaire global qui est réputé rémunérer l'ensemble de la prestation. Le prestataire détaillera l'offre en cas de variation unitaire du nombre de participants de +2 à -2 avant réservation.

Celui-ci devra comprendre :

- Le transport,
- Les taxes éventuelles,
- La pension complète pour tous les participants
- Les visites
- En cas de désistement, les conditions de remboursement doivent être précisées, avec montant des sommes retenues ou à payer.
- La gratuité pour les accompagnateurs ne peut être admise. Le devis devra détailler le coût de revient par personne.

Aucune rémunération complémentaire ne pourra être versée au titulaire pour la réalisation des prestations définies.

#### **Article 5 : règlement – paiement administratif**

L'offre précisera les modalités de règlement (acompte, échéances) et devra indiquer la durée de validité du prix. Les acomptes ne devront pas dépasser 70 % du prix global du voyage, le solde de 30 % n'étant réglé qu'à la remise des documents permettant la réalisation du séjour et sur présentation d'une facture.

#### **Article 6 : présentation des offres**

Les dossiers de réponse seront rédigés obligatoirement en langue française.

Pour tout les documents, la signature du candidat exigée doit être manuscrite, originale et émaner d'une personne habilitée à engager le candidat.

##### 6-1 – Dates et heures limites de dépôts des offres :

L'offre parviendra au plus tard le **13 octobre 2023 à 12h.**

Tout retard entraînera l'élimination du candidat. Les plis arrivés hors délais seront retournés au candidat sans avoir été ouverts.

##### 6-2 – Adresse du dépôt des offres

les offres seront adressées sous plis fermé portant l'inscription « MAPA STRASBOURG » à l'adresse suivante :

Collège Jacques BREL  
Service intendance - Mme RICHARD  
Rue Joseph Gillet  
BP 8  
42140 Chazelles sur Lyon

Le candidat pourra déposer également son enveloppe sur place à cette même adresse à compter du 06 novembre 2023.

L'envoi des offres est possible par mail : **intendant.0420011j@ac-lyon.fr** mentionné dans l'objet MAPA STRASBOURG

#### **Article 7 : durée de validité des offres**

Les candidats sont tenus par leur offre dès son dépôt et jusqu'au paiement du solde.

#### **Article 8 : examen des offres**

Tout dossier incomplet ou non-conforme sera rejeté

Pour déterminer l'offre la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères énumérés ci-dessus :

Prix : 60 %

Qualité des prestations : 20%

Qualité des services associés : 20 %



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Collège Jacques Brel  
Chazelles-sur-Lyon

Pour tout renseignement, il est possible de contacter avant le 25/10/2023 ou à compter du 06/11/2023, Mme RICHARD Nathalie, gestionnaire, à [intendant.0420011j@ac-lyon.fr](mailto:intendant.0420011j@ac-lyon.fr) uniquement.